



Institut des Affaires
Publiques

Le management et la gestion de projets de développement selon la méthodologie GCP

Stage international de perfectionnement
pour acteurs d'organisations publiques ou privées
des pays du Sud

CONSULTEZ NOTRE SITE INTERNET POUR CONNAÎTRE
LES DATES DES SESSIONS DE FORMATION :
WWW.IAP-BELGIQUE.ORG

COOPERATION AU DEVELOPPEMENT

L'Institut des Affaires Publiques

L'Institut des Affaires Publiques - I.A.P. ASBL est une Organisation Non Gouvernementale de Développement (ONGD) dont la mission est de répondre aux besoins des collectivités publiques, des institutions parapubliques et des organisations de la société civile dans les domaines de la formation, du coaching et de l'appui-conseil.

Ses interventions visent le renforcement des capacités et se concrétisent par des actions menées tant dans les pays du Sud qu'en Belgique autour des thèmes suivants : gestion des collectivités locales et bonne gouvernance, environnement et développement durable, formation de formateurs, ingénierie de formation, gestion des ressources humaines, gestion de projet, éducation à la santé.

Au cours de ses 35 ans d'existence, l'IAP a renforcé son expertise en organisant des stages internationaux en Belgique et en menant des missions de formation et d'appui dans les pays du Sud. Ainsi, à ce jour, des personnes originaires d'une vingtaine de pays différents ont été formées, et plus de 30 missions d'accompagnement en formation et conseil ont été réalisées dans une dizaine de pays.

Toute cette expérience a été reconnue par les autorités belges et a abouti à l'attribution du statut d'ONGD. Cette reconnaissance est également confortée par l'appui de partenaires tels que la CTB - Agence Belge de Développement, l'UE - Union européenne, WBI - Wallonie-Bruxelles International, l'AWEX - Agence Wallonne à l'Exportation et aux Investissements Etrangers, l'APEFE - Association pour la Promotion de l'Education et de la Formation à l'Etranger, ...

Enfin, dans un souci de complémentarité et de synergie, l'IAP est membre de l'AIEIA - Association Internationale des Ecoles et Instituts d'Administration - et d'ACODEV - la Fédération des ONG de coopération au développement.



1. OBJECTIF DU STAGE

L'objectif de ce stage est de permettre aux participants d'acquérir les éléments fondamentaux relatifs aux pratiques de la gestion de projets de développement. L'ambition est de fournir d'une part une base de connaissances pluridisciplinaires théoriques relatives aux concepts de la méthodologie de gestion du cycle de projets et, d'autre part, des techniques et des outils de suivi et d'évaluation de projets.

La Gestion du Cycle de Projet (ou GCP¹), préconisée et utilisée par les grands bailleurs de fonds et les principaux acteurs internationaux du développement, y compris la Commission Européenne, sera la méthodologie de référence pour les apports théoriques et pratiques.

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- mettre en œuvre les différentes étapes de la formulation d'un projet de développement, depuis l'identification jusqu'à l'élaboration du cadre logique et du budget,
- assurer le suivi opérationnel et financier d'un projet,
- appliquer des outils pour la gestion efficace des équipes.

2. PUBLIC VISÉ

Le stage s'adresse à des fonctionnaires publics (issus d'entités décentralisées ou de tutelle) ainsi qu'aux acteurs de la société civile amenés à impulser, gérer ou suivre des projets de développement, possédant ou non une expérience dans la formulation, l'exécution et l'évaluation de ceux-ci.

Ceux-ci doivent satisfaire aux conditions suivantes :

- disposer au minimum du diplôme équivalent aux études secondaires supérieures ou baccalauréat,
- bénéficier d'une expérience professionnelle d'au moins 3 ans liée à la gestion concrète d'une activité au sein de l'organisation représentée,
- maîtriser la langue française.

3. MÉTHODOLOGIE

La session s'ouvre par une analyse du niveau de connaissance et des objectifs de chaque participant en vue d'ajuster au mieux le programme du stage aux besoins de chacun.

Tout au long du stage alterneront des cours et séminaires présentant des cas pratiques et des apports théoriques, et des visites sur le terrain qui permettront aux participants d'approfondir, au contact de situations réelles, les connaissances acquises.

A l'issue de la formation, chaque stagiaire rédigera un rapport mettant en évidence les acquis de son stage et les retombées positives au niveau de ses activités professionnelles. Le rapport des stagiaires inscrits en version longue inclura un projet de développement rédigé individuellement ou en sous-groupe.

Un comité d'accompagnement est responsable de l'organisation de la session et prend toute décision propre à en assurer le bon fonctionnement.

Pour favoriser les échanges et garantir une bonne gestion de groupe, le nombre de participants sera idéalement limité à 15.

¹ Aussi appelée Approche par Objectifs ou CPM (*Cycle Project Management*)

4. CONTENU

Le stage est organisé sur une durée de 4 semaines ou de 8 semaines.

La version courte s'adresse à des personnes amenées à gérer la mise en œuvre d'un projet. Les cours théoriques sont orientés gestion de projet.

La version longue aborde, en plus des éléments de la version courte, les étapes de la formulation d'un projet et les outils de la GRH en appui aux managers de projet.

Le stage comprend 2 parties :

- Séminaires et travaux pratiques
(144 heures en version 8 semaines et 72 heures en version 4 semaines)
- Visites sur le terrain
(48 heures en version 8 semaines et 24 heures en version 4 semaines)

4.1. Séminaires et travaux pratiques 144 h / 72 h²

4.1.1. **Présentation de la Belgique** 3 h / 3 h

- Présentation du contexte administratif et politique belge
- Les différents niveaux de pouvoir : Etat fédéral, Communautés, Régions, Provinces, Communes et Intercommunales

4.1.2. **La coopération au développement** 3 h / 3 h

- La loi belge de coopération
- Les axes prioritaires et les thèmes transversaux
- L'intégration des thèmes transversaux dans la gestion des projets

4.1.3. **La Gestion du Cycle de Projets : GCP** 9 h / 9 h

- Projet – Programme : termes clefs et définitions
- Les 6 phases du cycle de projet
- La gestion axée sur les objectifs et la gestion axée sur les résultats

4.1.4. **La formulation d'un projet** 30 h / 0 h

Les différentes étapes liées à la formulation d'un projet sont abordées dans ce cours :

- L'analyse du contexte, des parties prenantes et des problèmes
- La détermination des objectifs, des stratégies et des résultats
- Le cadre logique
- L'analyse des risques et détermination des hypothèses, actions correctives
- La détermination des indicateurs objectivement vérifiables et sources de vérifications
- La détermination des activités
- L'estimation des coûts
- Le chronogramme indicatif

4.1.5. **Exercices pratiques de formulation d'un projet** 24 h / 0 h

Rédaction d'un projet individuel ou en sous-groupe qui sera calqué sur les connaissances acquises au cours de la formation. L'instructeur accompagne les stagiaires durant tout le processus qui est hautement participatif.

² Version longue (8 semaines) / version courte (4 semaines)

- 4.1.6. Les outils de Management de projet** **75 h / 57 h**
- Les outils d'organisation et de suivi du projet **30 h / 30 h**
 - L'appropriation du projet par l'équipe opérationnelle (analyse des parties prenantes, problèmes, objectifs, cadre logique, budget)
 - La planification des activités
 - La planification des ressources : budgétisation et suivi budgétaire
 - Le suivi et l'évaluation du projet
 - L'exploitation des rapports

 - Les outils de la communication en appui aux managers de projets **18 h / 18 h**
 - La communication interpersonnelle
 - La prévention et la gestion des conflits
 - La conduite de réunions
 - La communication institutionnelle interne et externe

 - Les outils informatiques en appui à la gestion de projets **9 h / 9 h**
 - Démonstrations d'outils informatiques potentiellement utilisables : MS Project, Workbench, OpenProj, GanttProject, ...

 - Les outils de la GRH en appui aux managers de projets **18 h / 0 h**
 - Le recrutement : détermination des besoins / description de postes, traitement des candidatures / entretiens
 - Le coaching et la gestion des performances : le feed-back, l'évaluation, le renforcement des capacités
 - La gestion du temps

4.2. VISITES SUR LE TERRAIN **48 h / 24 h**

Les lieux de visites seront fixés en accord avec les stagiaires et en adéquation avec leurs préoccupations professionnelles. Les acteurs de la coopération belge et européenne seront inclus dans le programme.

4.3. CERTIFICATION

Un certificat reprenant les thèmes abordés et les visites et rencontres institutionnelles est octroyé à la fin de la formation.

5. FINANCEMENT ET MODALITÉS PRATIQUES

Le stage dans sa version longue se compose de 192 heures de séminaires, travaux pratiques et stages et visites répartis sur 8 semaines.

Le stage dans sa version courte se compose de 96 heures de séminaires, travaux pratiques et stages et visites répartis sur 4 semaines.

Les stagiaires désireux de suivre la formation doivent envoyer à l'I.A.P leur candidature avec copie certifiée conforme des diplômes, curriculum vitae et accord de principe de leur hiérarchie.

Le droit d'inscription, fixé à **3.900,00 €** (pour le stage version longue) ou **2.900,00 €** (pour le stage version courte) par participant, est payable au moment de l'inscription par versement sur le compte IBAN : BE71 0682 5094 3269 (BIC : GKCCBEBB) ouvert au nom de l'Institut des Affaires Publiques – I.A.P. ASBL.

Ce montant comprend, outre la participation aux cours : les supports de cours (syllabus et documents, mise à disposition d'internet), la gestion pédagogique et administrative, les frais de dactylographie et de reproduction du rapport de stage.

Ce montant ne comprend pas le billet d'avion aller/retour, les assurances, les frais de séjour (logement en chambre simple ou double selon les disponibilités, repas et frais personnels), les frais de déplacements liés à l'accueil et au retour (navette), les frais de déplacements dans le cadre des stages et visites.

L'I.A.P. n'octroie pas de bourse de stage et n'entreprend pas de démarche pour favoriser leur obtention.

L'I.A.P. se réserve le droit de reporter une session si un nombre minimum de 6 participants n'est pas atteint.

Le stage est de type modulaire et peut faire l'objet d'une présentation séparée à l'étranger ou en Belgique. Cette formule présente l'avantage, pour des responsables de la formation et du perfectionnement professionnel, de faire délivrer sur place, devant un public plus nombreux, l'un ou l'autre module jugé intéressant ou de réduire la durée de la formation en Belgique. A titre indicatif, le droit d'inscription à un stage d'une durée de 2 semaines s'élève à 1.950,00 €

INSTITUT DES AFFAIRES PUBLIQUES

I.A.P. ASBL

Avenue Général Michel 1B
6000 CHARLEROI (Belgique)

Tél. : ++ 32 (0)71 65.48.41

Fax : ++ 32 (0)71 32.86.76

Site Internet : www.iap-belgique.org

E-mail : iap@iap-belgique.org

Compte bancaire n° 068-2509432-69

IBAN : BE71 0682 5094 3269

BIC : GKCCBEBB

8/12/2015

Institutions partenaires

